

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 30 juin 2021

Avec Acceo, la Métropole rend ses services accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes

Déploiement d'outils connectés facilitant le déplacement des personnes malvoyantes, meilleure accessibilité du futur métro de Marseille à horizon 2023, développement d'outils au profit des usagers sourds ou malentendants... la Métropole intensifie sa lutte contre l'exclusion des personnes souffrant d'un handicap moteur ou sensoriel.

Dans la lignée des actions et projets en cours qui ont pour objectif d'améliorer l'accès aux transports en commun sur l'ensemble de ses réseaux, **la Métropole s'est engagée dans la mise en accessibilité des accueils de ses établissements et services aux personnes sourdes ou malentendantes en souscrivant au service Acceo**. Ce dispositif a également été étendu aux 92 communes de la Métropole, permettant de proposer un service global sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Acceo est une solution de mise en relation entre les personnes sourdes ou malentendantes et les services de la Métropole. Elle s'appuie sur une **application gratuite téléchargeable** sur smartphone ou tablette. Les services concernés (répertoriés sur l'annuaire Acceo) peuvent désormais recevoir des appels ou des personnes sourdes ou malentendantes en face-à-face. **Trois modes de communication sont possibles : la transcription instantanée de la parole (TIP), la langue des signes française (LSF) ou la langue française parlée complétée (LPC).**

Ce recours à Acceo vient compléter toutes les actions de la Métropole en matière d'amélioration de l'accessibilité de ses services. C'est notamment le cas dans les transports en commun où, à Marseille, **l'actuel métro cédera prochainement la place à un métro automatique sans conducteur, climatisé, et bénéficiant des technologies de pointe améliorant la souplesse d'exploitation, la qualité de service et le confort du voyageur**. Un soin particulier est apporté à l'accessibilité des rames pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite : architecture ouverte, larges couloirs et intercirculations, abaissement de la hauteur du train, barres de maintien à haute visibilité grâce à un contraste de couleurs...

Plus récemment, **la Métropole et la RTM ont inauguré un dispositif inédit et unique en France pour public malvoyant**. Une solution de guidage à destination des voyageurs malvoyants utilisant des balises Bluetooth a été retenue. Cette solution sera, à terme, déployée dans les 29 stations du réseau de métro marseillais. La station Vieux-Port est la première à en être dotée en France.

Enfin, la Métropole a également fait de l'inclusion des personnes handicapées un axe fort de sa politique en matière de Ressources humaines, en menant une politique d'adaptation des missions et des postes de travail afin qu'ils soient adaptés à tous les profils.